

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1718**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé d'insertion et du développement local

Nouvel intitulé : Coordinateur(trice) de l'intervention sociale et professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre ressource AROBASE	Directeur Arobase

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé d'insertion et du développement local a pour activités : - L'étude et la veille des politiques d'insertion et du développement du territoire

- L'accueil et accompagnement des personnes en insertion socio-professionnelle
- L'accompagnement vers et dans l'emploi
- La création, la conduite et l'animation de projets inscrits dans une logique de développement local

Il est chargé en toute responsabilité et autonomie du développement territorial et de l'insertion, de la conduite de projets d'insertion et des relations d'aide et d'accompagnement des publics.

Les capacités attestées sont les suivantes : - Connaissance de l'environnement socio-professionnel : institutions publiques, dispositifs territoriaux, politiques sociales et insertion, pratiques et acteurs de l'insertion

- Connaissance des techniques d'investigations et d'études sur le territoire
- Maîtrise des outils liés à la relation d'aide des publics en insertion
- Maîtrise de l'élaboration des parcours d'insertion en mobilisant les dispositifs et les partenariats
- Connaissance des outils de Gestion des Ressources Humaines (techniques de recrutement, de formation, de gestion des emplois et des compétences et d'évaluation en situation de travail)
- Maîtrise de l'analyse des besoins de l'entreprise
- Maîtrise de la démarche projet dans ses différentes étapes (repérage des besoins sociaux, élaboration des réponses, mobilisation des partenaires, recherche de financements, montage des budgets, animation, évaluation)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Intervention socio-économique ; intervention sociale ; développement local ; économie sociale et solidaire ; formation.

- conseiller de l'emploi ; - conseiller en insertion professionnelle ;
- animateur local d'insertion ;
- chargé de mission de développement local ;
- chargé de relations entreprise ;
- formateur en insertion

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

1) Pour les personnes issus d'un cycle de formation : Unités de certification capitalisables :

1. Développement territorial et insertion

- enquête de territoire : écrit et présentation orale

2. Conduite de projet d'insertion

- dossier de création d'activité d'insertion et présentation orale

3. Relation d'aide, accompagnement des publics

- mémoire de fin de stage et présentation orale : analyse de monographies, analyse des situations de travail, et thème commandité par la structure d'accueil.

2) Pour les personnes en VAE :

La validation des mêmes unités est délivrée par le Jury, globalement (les trois) ou par unité en cas de validation partielle.

Validité des composants acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		Président : un Universitaire 50% de professionnels, 50% de consultants formateurs et universitaires
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Président : un Universitaire 75 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

45 certifiés par an

Autres sources d'information :

centreresources@wanadoo.fr

<http://www.arobase-formations.fr>

Lieu(x) de certification :

CENTRE DE RESSOURCES AROBASE 10 rue Alsace Lorraine
38000 GRENOBLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre AROBASE - 10 avenue Alsace Lorraine 38000 Grenoble Centre AROBASE - 16 rue Pierre Brunier 69300 Caluire

Historique de la certification :

Chargé d'insertion et du développement local - nouvel intitulé Coordinateur(trice) de l'intervention sociale et professionnelle (JO du 27 aout 2008)

Certification suivante : Coordinateur(trice) de l'intervention sociale et professionnelle